

AVERTISSEMENTS :

- **POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE DÉCHARGE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT** au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit est hors tension avant de procéder à l'installation!
- **POUR ÉVITER LES INCENDIES, LES DOMMAGES MATÉRIELS ET LES LÉSIONS CORPORELLES, NE PAS** utiliser le produit décrit aux présentes pour commander une prise ou un appareil à moteur/transformateur.
- **POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE LÉSION CORPORELLE OU DE DOMMAGE MATÉRIEL, N'UTILISER** le produit décrit aux présentes qu'avec des régulateurs/blocs d'alimentation de DEL réglables de 0-10 V, des ballasts Advance Transformer de 120/277 V ou Mark 7^{MD} de 0-10 V, ou encore des ballasts OSRAM Sylvania Quicktronic^{MD} ou Helios^{MC} électroniques.
- Le produit décrit aux présentes doit être installé et utilisé conformément aux codes de l'électricité en vigueur.
- À défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien.
- Le gradateur Decora^{MD} DD710 n'est pas compatible avec les interrupteurs à trois ou à quatre voies ordinaires. On doit le combiner à une unité asservie Decora Digital (comme le modèle DD00R-DL) pour pouvoir commander une même charge depuis plusieurs emplacements.

MISES EN GARDE :

- Le parcours entre le gradateur et la dernière unité asservie du circuit ne doit pas dépasser 300 pi (90 m).
- Le gradateur pourrait devenir chaud au toucher en cours de fonctionnement normal.
- Pour assurer le bon fonctionnement du gradateur et éviter les dommages aux ballasts, lorsqu'on remplace un ballast à démarrage rapide par un modèle réglable, il FAUT également remplacer les douilles existantes par des versions à démarrage rapide. Se reporter aux directives qui accompagnent les ballasts.
- Profondeur recommandée pour la boîte murale : 2 3/4 po (7 cm).
- Le produit décrit aux présentes ne doit être utilisé qu'avec du **FIL DE CUIVRE OU PLAQUÉ CUIVRE**.
- Pour éviter d'endommager le produit décrit aux présentes, il ne faut PAS se servir de produits désinfectants atomisés en pulvérisateur, en vaporisateur ou autre. NE PAS vaporiser de liquide sur le produit. Utiliser un chiffon humide avec du savon doux pour le nettoyage.

INTRODUCTION

Les nouveaux gradateurs numériques Decora à technologie Bluetooth^{MD} représentent la toute dernière génération en matière de commande d'éclairage. Ces dispositifs novateurs se servent d'une application mobile de Leviton qu'on peut facilement télécharger dans des tablettes ou téléphones intelligents. Permettant aux utilisateurs d'ajuster ou d'automatiser sur place ou à distance le fonctionnement de leurs luminaires, ils combinent le fossé entre les gradateurs ordinaires et les systèmes d'automatisation complète.

Les gradateurs numériques sont de puissants dispositifs qui combinent les meilleurs éléments des gradateurs et des minuteries de Leviton aux fonctions mobiles actuelles de façon à produire des résultats étonnants. Grâce à eux, il suffit d'un simple toucher suivant les directives à l'écran pour gérer l'éclairage selon les activités en cours ou pour donner un air « habité » à la maison quand on n'y est pas. Qui plus est, ces gradateurs sont universels, et prennent en charge les lampes à DEL, fluocompactes ou à incandescence.

L'application mobile procure en outre toute la souplesse voulue pour temporiser les luminaires voulus, rendant obsolètes les boutons autrefois utilisés à cette fin. L'application est en outre compatible avec les appareils Apple ou Android. Elle est conviviale et affiche des options de menu intuitives permettant d'activer des interrupteurs et des gradateurs installés partout dans la maison.

Les dispositifs numériques Decora sont idéals dans les salons, les chambres à coucher, les cuisines, les salles à manger, les bureaux à domicile, les balcons ou tout autre endroit où on désire commander l'éclairage.

Compatibilité :

Requiert un dispositif équipé de Bluetooth 4.0 (BT LE) ou plus récent et de iOS 6.0 ou plus récent. Compatible avec iPhone, iPad, et iPod Touch ou Android 4.0 et plus récent.

CARACTÉRISTIQUES

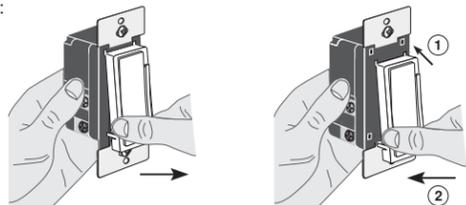
- Allumage et éteinte en douceur.
- Témoins d'alimentation et d'intensité.
- Communication à trois voies.
- Facilité d'installation; aucun nouveau câblage requis.

OUTILS REQUIS

- | | | |
|------------------------------|---------------|--------|
| Tournevis ordinaire/Phillips | Ruban isolant | Pinces |
| Crayon | Coupe-fil | Règle |

Changement de couleur du gradateur :

Ce gradateur se présente en trois couleurs. Bien qu'il soit livré en blanc, on peut changer la couleur du cadre en procédant comme suit :



Serrer les côtés au niveau des pattes inférieures pour dégager et sortir la face

Insérer les pattes supérieures et appuyer sur celles du bas pour enclencher la face

INSTALLATION DU GRADATEUR SEUL, OU AVEC D'AUTRES DISPOSITIFS

REMARQUE : Aucune réduction des valeurs nominales n'est requise en cas d'installations groupées.

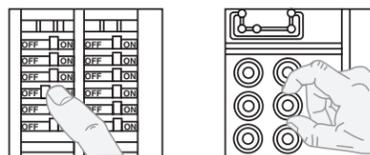
PUISSANCE MAXIMALE DES LAMPES :

La puissance nominale des ballasts de 0 à 10 V c.c. s'exprime en volts-ampères (VA). Le nombre maximal de ballasts qu'on peut associer à un gradateur dépend de la puissance nominale de la charge en VA. Et la puissance maximale des lampes varie en fonction de l'efficacité des ballasts utilisés. Celle-ci diffère en effet d'un fabricant à l'autre, mais on peut employer une valeur moyenne de 80 %. Pour connaître la puissance maximale des lampes qu'on peut utiliser dans un système donné, il suffit de consulter le tableau fourni aux présentes.

PUISSANCE MAXIMALE DES LAMPES (EFFICACITÉ DE 80 %)				
Volts	Valeurs nominales	Un dispositif	Deux dispositifs	Plus de 2 dispositifs
120 VA	950 VA	760 VA	760 VA	760 VA
277 VA	1350 VA	1080 VA	1080 VA	1080 VA

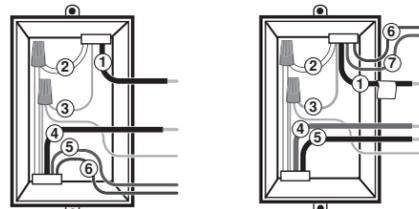
INSTALLATION

Étape 1 **AVERTISSEMENT :** POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE CHOC ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit est bien coupé avant de procéder au câblage.



Étape 2 **Identification de l'installation (plus courantes montrées) :**

REMARQUE : si les raccords à l'intérieur de la boîte ne ressemblent pas du tout à ceux montrés ici, on doit faire appel à un électricien.



Unipolaire

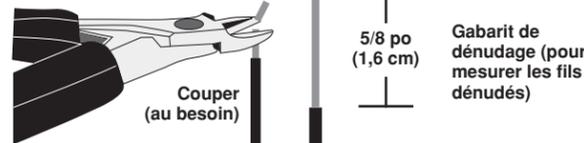
1. Ligne (actif)
2. Neutre
3. Terre
4. Charge
5. Violet (+)
6. Rose (-) ou Gris (-)

À trois voies

1. Ligne (actif)
2. Neutre
3. Terre
4. Charge
5. Violet (+)
6. Rose (-) ou Gris (-)
7. Jaune/rouge

Étape 3 **Préparation et raccordement des fils :**

Retirer l'isolant précoupé des fils de sortie du gradateur. S'assurer que les brins des fils de la boîte murale sont bien droits (les recouper au besoin). Dénuder l'extrémité de chaque fil de la boîte murale de la manière illustrée :



- Retirer l'isolant précoupé des fils de sortie du gradateur.
- S'assurer que les brins des fils de la boîte murale sont bien droits (les recouper au besoin).
- Dénuder l'extrémité de chaque fil de la boîte murale de la manière illustrée.
- **En présence de systèmes unipolaires, passer à l'étape 4a.**
- **En présence de systèmes à trois voies avec unités assorties (avec diodes), passer à l'étape 4b.**

En présence d'installations moins courantes, se reporter au tableau **CONCORDANCES CAPUCHONS/FILS**

CONCORDANCES CAPUCHONS/FILS	
1 - 12 AWG + 1 à 3 x 14, 16 ou 18 AWG	
2 - 12 AWG + 1 ou 2 x 16 ou 18 AWG	
1 - 14 AWG + 1 à 4 x 16 ou 18 AWG	
2 - 14 AWG + 1 à 3 x 16 ou 18 AWG	

Étape 4a **Applications unipolaires :**

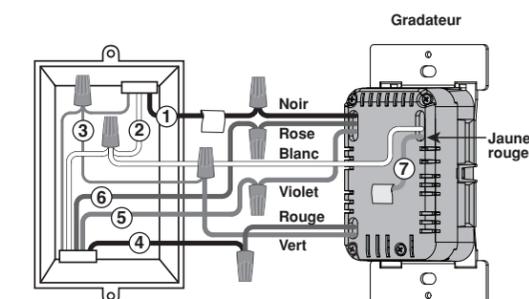
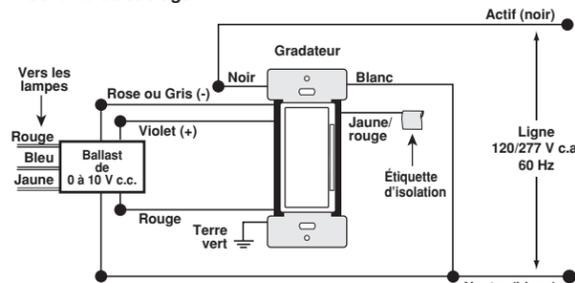


Schéma de câblage 1



Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit :

- REMARQUE :** les gradateurs DD710 requièrent un raccord au neutre.
- Le fil vert ou dénudé (terre) de la boîte murale au fil de sortie **VERT** du gradateur.
 - Le fil de ligne (actif) de la boîte au fil de sortie **NOIR** du gradateur.
 - Le fil de charge de la boîte à un des fils de sortie **ROUGES** du gradateur.
 - L'autre fil **ROUGE** devrait porter une étiquette de la même couleur. **NE PAS LA RETIRER** si l'installation est unipolaire. **REMARQUE :** s'il n'y a pas d'étiquette sur le second fil **ROUGE**, il faut se servir de ruban isolant pour le couvrir.
 - Le fil de sortie **VIOLET** du gradateur au connecteur violet (+) du ballast.
 - Le fil de sortie **ROSE** du gradateur au connecteur rose ou gris (-) du ballast.
- Passer à l'étape 5.**

Étape 4b **Installations à trois voies, avec unité assortie (avec diodes) :**

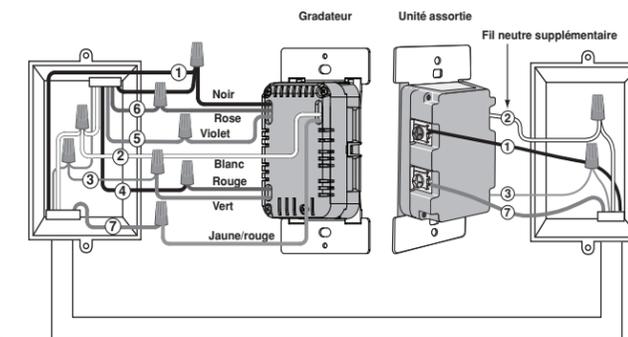
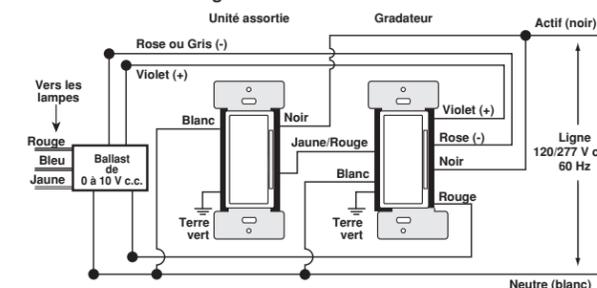


Schéma de câblage 2



CÂBLAGE DE L'UNITÉ ASSORTIE

(boîte murale avec fil de ligne actif) : Raccorder les fils conformément au **SCHÉMA DE CÂBLAGE**, en procédant comme suit :

REMARQUE : l'unité assortie doit être installée dans une boîte murale dotée de fils de ligne actif et de neutre. Il faut ajouter un fil neutre à l'unité, tel qu'illustré.

REMARQUE : le parcours entre le gradateur et la dernière unité asservie du circuit ne doit pas dépasser 300 pi (90 m).

- Le fil vert ou dénudé de la boîte murale à la vis verte.
- Le fil de ligne actif (commun) de la boîte, identifié (étiqueté) comme tel au moment du retrait du dispositif existant, et le premier cavalier à la vis BK de l'unité.
- Le deuxième cavalier de la boîte du gradateur à la vis YL/RD de l'unité (noter la couleur du fil). Ce cavalier doit ensuite partir de l'unité au fil de sortie jaune/rouge du gradateur.
- Le fil de ligne neutre de la boîte à la vis WH de l'unité.

CÂBLAGE DU GRADATEUR

(boîte murale avec fil de charge) :

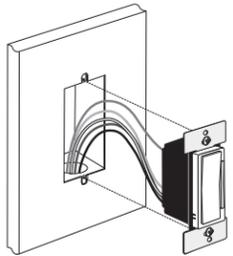
Raccorder les fils conformément au **SCHÉMA DE CÂBLAGE**, en procédant comme suit :

REMARQUE : le gradateur DD710 doit être installé dans une boîte murale dotée de fils de charge et de neutre.

- Le fil vert ou dénudé de la boîte murale au fil de sortie vert du gradateur.
 - Le fil de charge de la boîte étiqueté (commun) identifié au moment du retrait du dispositif existant au fil de sortie rouge du gradateur.
 - Le premier cavalier de ligne actif au fil de sortie noir du gradateur.
 - Retirer l'étiquette d'isolation du fil de sortie jaune/rouge du gradateur.
 - Le deuxième cavalier de la boîte (**couleur notée ci-dessus**) au fil de sortie jaune/rouge du gradateur. Ce cavalier doit ensuite partir du gradateur à la vis YL/RD de l'unité asservie.
 - Le fil de ligne (neutre) de la boîte au fil de sortie blanc du gradateur.
- Passer à l'étape 5.**

WEB VERSION

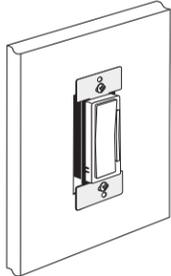
Étape 5 Vérification du gradateur avant son installation dans la boîte murale :



- Insérer tous les fils dans la boîte, en prévoyant suffisamment d'espace pour le dispositif.
- S'assurer que le mot « TOP » sur la bride du dispositif soit vers le haut.
- Serrer partiellement les vis de montage dans les trous de la boîte.

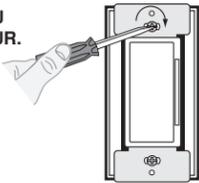
REMARQUE : donner aux fils le rayon de courbure indiqué dans le schéma afin de réduire les contraintes lors de l'insertion du dispositif lui-même.

- Rétablir l'alimentation au fusible ou au disjoncteur.
- Appuyer sur la touche jusqu'à ce que le témoin de localisation s'éteigne. Les lumières devraient s'allumer. Si elles ne s'allument pas, appuyer sur la partie supérieure de la barre de gradation pour les intensifier. **Si elles ne s'allument toujours pas, se reporter à la section DIAGNOSTIC DES ANOMALIES.**



Étape 6 Fixation : COUPER L'ALIMENTATION AU FUSIBLE OU AU DISJONCTEUR.

L'installation peut maintenant être finalisée en serrant les vis de montage dans la boîte. Fixer la plaque murale.



Étape 7 Rétablissement de l'alimentation :

Rétablir l'alimentation au fusible ou au disjoncteur. **L'installation est terminée.**

REMARQUE : pour associer un gradateur à un appareil mobile, il faut télécharger l'application de Leviton du Google Play Store ou en utilisant son compte iTunes. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, il suffit de composer le numéro d'assistance technique (1-800-824-3005) ou de se rendre au site Web (www.leviton.com) de Leviton.

MODE D'EMPLOI

REMARQUE : par défaut, le témoin s'allume quand la charge est hors tension (OFF) afin de faciliter la localisation du dispositif dans l'obscurité.

REMARQUE : dans le cas d'installations à trois voies, les luminaires s'allumeront à l'intensité réglée au niveau de la barre du gradateur. L'éclairage peut être commuté à partir de ce dernier, des unités asservies ou d'un contrôleur Z-Wave®.

Bascule (réglages par défaut)

Mise sous tension :

Appuyer légèrement sur la partie supérieure de la bascule pour allumer les lumières au niveau réglé.

Mise hors tension :

Appuyer légèrement sur la partie inférieure de la bascule pour éteindre les lumières.

Barre de gradation

INTENSIFICATION :

Appuyer légèrement sur le haut de la barre pour faire passer l'intensité au réglage supérieur. Maintenir la barre enfoncée pour l'augmenter graduellement au niveau désiré.

TAMISAGE :

Appuyer légèrement sur le bas de la barre pour faire passer l'intensité au réglage inférieur. Maintenir la barre enfoncée pour la diminuer graduellement au niveau désiré.

REMARQUE : quand les lumières sont éteintes, on peut modifier l'intensité à laquelle elles se rallumeront au moyen de la barre de gradation. Si une panne de courant survient, les charges reviennent à leur état précédent une fois l'alimentation rétablie.

PROGRAMMATION AVANCÉE

Définition des modes A

A-1) Intensité maximale : réglage de l'intensité maximale de manière à réduire la consommation.

A-2) Intensité minimale : réglage du seuil inférieur de gradation.

A-3) Intensité d'allumage : réglage de l'intensité à laquelle les lumières s'allumeront, quel qu'ait été le niveau précédent.

Définition des modes B

B-1) Délai d'allumage : réglage du délai en secondes de la mise sous tension à l'intensité maximale des lumières.

B-2) Délai d'éteinte : réglage du délai en secondes de l'intensité maximale à la mise hors tension des lumières.

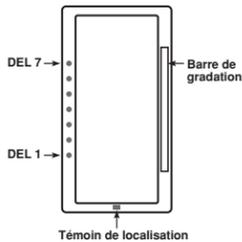
B-3) Témoins : réglage du délai d'éteinte en secondes du témoin de localisation et des diodes.

Emplacement des diodes

La diode 1 est celle du bas. La diode 7 est celle du haut.

REMARQUES :

- Le dispositif sort automatiquement du mode de programmation après trois minutes d'inactivité.
- En appuyant sur la partie supérieure de la bascule à n'importe quel moment durant la programmation, on fait passer le dispositif au prochain mode.



Mode de programmation A

Pour entrer dans le mode de programmation A :

Appuyer sur les parties supérieures de la bascule et de la barre de gradation simultanément pendant cinq secondes, jusqu'à ce que le témoin de localisation se mette à clignoter.

A-1) Niveau de luminosité maximal: REMARQUE - Le témoin de localisation à DEL clignotera 1 fois par seconde pour indiquer que le dispositif est en mode de programmation **A-1, (Niveau de luminosité maximal)**. Le niveau de luminosité maximal par défaut est LED 7, qui implique 100% de puissance lumineuse ou la pleine luminosité. Pour changer le niveau de luminosité maximal de 100% au niveau désiré, utiliser la barre de réglage (« DIM/BRIGHT »). Le niveau de luminosité maximal peut être changé de LED no. 7 qui représente la pleine luminosité à LED no. 4 qui représente le niveau de luminosité minimal. En pressant le haut (« TOP ») de la bascule, cette configuration sera automatiquement sauvegardée et le dispositif avancera vers le prochain mode de programmation, **A-2, niveau de luminosité minimal**.

A-2) Le témoin de localisation clignote deux fois par seconde pour indiquer que le dispositif est en mode de programmation **A2 (intensité minimale)**. Par défaut, l'intensité est réglée à la diode 2. Se servir de la barre de gradation pour la modifier de 1 à 50 %. Il suffit ensuite d'appuyer sur la partie supérieure de la bascule pour enregistrer le réglage et passer au prochain mode de programmation (**A3, intensité d'allumage**).

A-3) Le témoin de localisation clignote trois fois par seconde pour indiquer que le dispositif est en mode de programmation **A3 (intensité d'allumage)**. Se servir de la barre de gradation pour modifier cette intensité de 1 à 100 %. Si on ne veut pas d'intensité fixe à la mise sous tension, il suffit d'appuyer sur la partie inférieure de la barre de gradation et de le maintenir enfoncé jusqu'à ce qu'aucune diode ne soit allumée (valeur par défaut). Il suffit ensuite d'appuyer sur la partie supérieure de la bascule pour enregistrer le réglage et sortir du mode de programmation **A**.

Mode de programmation B

Pour entrer dans le mode de programmation B :

Appuyer sur la partie supérieure de la bascule et ensuite sur la partie inférieure de la barre de gradation et les maintenir enfoncées pendant cinq secondes, ou jusqu'à ce que le témoin de localisation et la diode du haut (7) se mettent à clignoter.

B-1) Une fois la bascule et la barre relâchées, le témoin de localisation devrait continuer de clignoter chaque seconde pour indiquer que le dispositif est en mode de programmation **B1 (délai d'allumage)**. Se servir de la barre de gradation pour choisir un des délais possibles (se reporter au tableau ci-dessous). Il suffit ensuite d'appuyer sur la partie supérieure de la bascule pour enregistrer le réglage et passer au prochain mode de programmation (**B2, délai d'éteinte**).

B-2) Le témoin de localisation clignote deux fois par seconde pour indiquer que le dispositif est en mode de programmation **B2 (délai d'éteinte)**. Se servir de la barre de gradation pour choisir un des délais possibles (**se reporter au tableau ci-dessous**). Il suffit ensuite d'appuyer sur la partie supérieure de la bascule pour enregistrer le réglage et passer au prochain mode de programmation (**B3, témoins**).

DÉLAIS		
DIODE	Délai d'allumage	Délai d'éteinte
1	0 seconde (instantané)	0 seconde (instantané)
2	0,5 seconde	0,5 seconde
3	1,5 seconde	1,5 seconde
4	3 secondes	3 secondes
5	6 secondes	6 secondes
6	10 secondes	10 secondes
7	25 secondes	25 secondes

B-3) Le témoin de localisation clignote trois fois par seconde pour indiquer que le dispositif est en mode de programmation **B3 (témoins)**. Se servir de la barre de gradation pour choisir une des options possibles (**se reporter au tableau ci-dessous**). Il suffit ensuite d'appuyer sur la partie supérieure de la bascule pour enregistrer le réglage et sortir du mode de programmation **B**.

TÉMOIN ET INDICATEURS		
Diode	Témoin de localisation	Indicateurs d'intensité
1	Actif	Actifs
2	Actif	S'éteint après 5 secondes
3	S'éteint après 5 secondes	Actifs
4	S'éteint après 5 secondes	S'éteint après 5 secondes
5	S/O	S/O
6	S/O	S/O
7	S/O	S/O

COMMANDE DU GRADATEUR VIA BLUETOOTH™

Télécharger l'application de Leviton dans l'appareil voulu.

Android: sélectionner l'icône Google Play Store à l'écran de l'appareil mobile, ou se rendre au <http://play.google.com> depuis celui d'un ordinateur. Suivre les directives pour obtenir l'application.

iPhone: sélectionner l'icône de l'App Store à l'écran de l'appareil mobile, ou passer par un compte iTunes pour obtenir l'application à partir d'un ordinateur.

Une fois l'application téléchargée, suivre les directives pour associer l'appareil mobile au gradateur. On peut ensuite choisir l'une des commandes suivantes :

- **On - Off:** mise sous/hors tension des charges du gradateur.
- **Schedule:** création d'événements de mise sous/hors tension en fonction d'un horaire donné.
- **Sleep Timer:** réglage d'un compte à rebours pour mettre les charges du gradateur hors tension.

Réglages avancés

Device Options (divers)

- **Randomized Scheduled Events:** commutation aléatoire des charges pour donner un air « habité » à la maison quand elle est vide.
- **Hide LED Dim Bar:** éteinte de la barre de gradation lumineuse.
- **Hide Status LED:** éteinte du témoin d'état.
- **DST Offset Hours:** réglage des heures de lever et de coucher du soleil.
- **DST Offset Minutes:** réglage des minutes de lever et de coucher du soleil.

Bulb Options (charges)

- **Fade On:** réglage du délai de mise sous tension des charges à leur intensité maximale.
- **Fade Off:** réglage du délai de mise hors tension des charges depuis leur intensité maximale.

Lighting Options (intensité)

- **Preset:** réglage de l'intensité maximale des charges.
- **Minimum:** réglage de l'intensité minimale des charges.
- **Maximum:** réglage de l'intensité maximale des charges.

DIAGNOSTIC DES ANOMALIES

Les lumières clignotent :

- il y a de mauvaises connexions au niveau de la lampe;
- les fils ne sont pas bien insérés dans des capuchons au niveau du gradateur ou bien serrés sous les bornes à vis des unités asservies;
- **Les lumières ne s'allument pas, et le témoin de localisation reste éteint :**
 - le fusible est brûlé ou le disjoncteur s'est déclenché;
 - la lampe est brûlée;
 - le neutre n'est pas raccordé au gradateur (fil blanc);
 - le dispositif n'est pas alimenté par un courant alternatif de 120 ou 277 V (60 Hz).

Fonctionnement intermittent :

- L'intensité de la charge commandée est supérieure à 950 VA à 120 V c.a. ou à 1 350 VA à 277 V c.a.

Les unités asservies n'ont aucun effet sur les lumières :

- le parcours du circuit dépasse 300 pi (90 m);
- le câblage est incorrect.

RÉINITIALISATION DU DISPOSITIF

Si le gradateur ne répond pas aux commandes après plusieurs tentatives d'association/de connexion, il s'avère nécessaire de le réinitialiser. Pour ce faire, procéder comme suit :

Enfoncer la partie supérieure de la bascule jusqu'à ce que le témoin de localisation se mette à clignoter. Le gradateur a été réinitialisé. Il étre nécessaire de le réassocier à l'application pour appareil intelligent.

Les brevets associ s au produit d crit aux pr sentes, le cas ch ant, se trouvent l'adresse leviton.com/patents.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ FCC

Ce dispositif est conforme aux exigences de la partie 15 des règlements de la FCC ainsi qu'aux normes en matière de brouillage (NMB) préjudiciable en vertu de la réglementation du ministère canadien des Communications. Il peut être utilisé à condition qu'il (1) ne cause aucun brouillage préjudiciable et (2) ne soit pas affecté par les interférences d'autres dispositifs susceptibles notamment d'en perturber le fonctionnement.

Cet équipement a fait l'objet de tests et a été jugé conforme aux normes en matière de dispositifs numériques de classe B, en vertu de la partie 15 des règlements de la FCC, et conforme aux normes en matière de brouillage (NMB) préjudiciable en vertu de la réglementation du ministère canadien des Communications. Ces normes ont été élaborées dans le but d'assurer une protection raisonnable contre le brouillage préjudiciable quand l'équipement est utilisé en milieu résidentiel. Cet équipement génère, utilise et peut irradier de l'énergie haute fréquence; s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux directives, il peut engendrer des perturbations susceptibles de brouiller les radiocommunications. Il est cependant impossible de garantir l'absence de telles perturbations dans une installation donnée. Si cet équipement est source de parasites au niveau des récepteurs radio ou des téléviseurs, ce qu'on peut déterminer en le mettant sous et hors tension, on recommande à l'utilisateur de rectifier la situation en adoptant une ou plusieurs des mesures suivantes :

- réorienter ou déplacer l'antenne réceptrice;
- augmenter la distance entre l'équipement et le récepteur;
- brancher l'équipement à une prise sur un circuit autre que celui où est branché le récepteur;
- consulter le détaillant ou un technicien expérimenté en matière de radios ou de téléviseurs.

MISE EN GARDE DE LA FCC AMÉRICAINE : toute modification apportée sans l'autorisation expresse de Leviton Manufacturing Co. Inc. pourrait avoir pour effet d'annuler les droits d'utilisation du produit.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ IC

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Information relative aux droits d'auteur et aux marques de commerce

La marque verbale Bluetooth™ et son logo sont des marques enregistrées et appartiennent à Bluetooth SIG, Inc. ; elles sont utilisées par Leviton sous accord de licence.

Les marques de commerce d'entreprises tierces qui apparaissent aux présentes sont utilisées à titre informatif seulement; cette utilisation ne saurait être interprétée comme un témoignage d'affiliation, de parrainage ou d'appui envers leurs propriétaires respectifs.

Aucun extrait de ce document ne saurait être reproduit, transmis, ou transcrit sans l'autorisation expresse et écrite de Leviton Manufacturing Co., Inc.

GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS ET EXCLUSIONS

Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit dudit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de cinq ans suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger lesdits défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de ladite période de cinq ans, à la **Manufacture Leviton du Canada limitée, au soin du service de l'Assurance qualité, 165, boul. Hymus, Pointe-Claire (Québec), Canada, H9R 1E9**. Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main-d'œuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelle que manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. **Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée**, mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de cinq ans. **Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'usage d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l'exécution des obligations de cette garantie**. Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.